

Prix spécial – Développement durable

Un prix spécial « Développement durable » sera décerné à la Mini-Entreprise ayant respecté le plus les différents critères du développement durable tout au long du projet. Un chapitre du dossier de candidature pour le forum témoigne du respect du concept de développement durable.

Le plan national pour un développement durable au Luxembourg stipule : « Le concept de développement durable doit créer une synergie nouvelle et harmonisée entre le développement socio-économique et la protection des ressources naturelles et de l'environnement afin de répondre aux besoins des générations actuelles, sans compromettre les chances des générations à venir ». Il s'agit entre autres d'anticiper les développements futurs et d'examiner nos actions actuelles à la lumière de la responsabilité que nous portons pour leurs éventuelles répercussions globales.

La Mini-Entreprise doit décrire un processus, qui assure la prise en considération des aspects du développement durable dans toute la chaîne de décisions de l'entreprise (p.ex. en instaurant un département durable).

Finalement, le rapport doit contenir une évaluation des avantages/désavantages de la prise en considération des aspects du développement durable (p.ex. économie ou coûts supplémentaires engendrés, satisfaction des élèves, impact environnemental).

Afin d'orienter les Mini-Entreprises sur les différents piliers du développement durable, vous trouverez ci-après les critères auxquels le rapport peut s'orienter :

1) Environnement

- Consommation énergétique
- Utilisation d'énergies renouvelables et de produits recyclables
- Utilisation de matières ou de produits non nocifs à l'environnement
- Consommation des ressources naturelles
- Traitement des ordures
- Transport
- ...

2) Economie

- Investissements au niveau des immobilisations du capital humain (formations pour les employés p.ex.)
- Investissements dans la recherche et le développement
- Paiement des salaires
- Activités bénévoles
- Dons
- Lieu de production
- Transparence vis-à-vis du client/consommateur"
- ...

3) Social

- Conditions du lieu de travail (P.ex. : Est-ce que les élèves peuvent s'identifier avec leur Mini-entreprise ? Comment les décisions sont prises? Quel est le degré de satisfaction dans le service attribué ?)
- Sécurité et santé au travail
- Egalité de droits et de sexes
- Coopération entre les services et bonne ambiance au lieu de travail
- Vérification si des produits commandés ne sont pas fabriqués par des enfants
- ...